

Parc naturel régional Livradois-Forez

Projet de Charte 2010-2022

Résumé

*« Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines
et des ressources du Livradois-Forez, où frugalité se
conjugue avec épanouissement »*

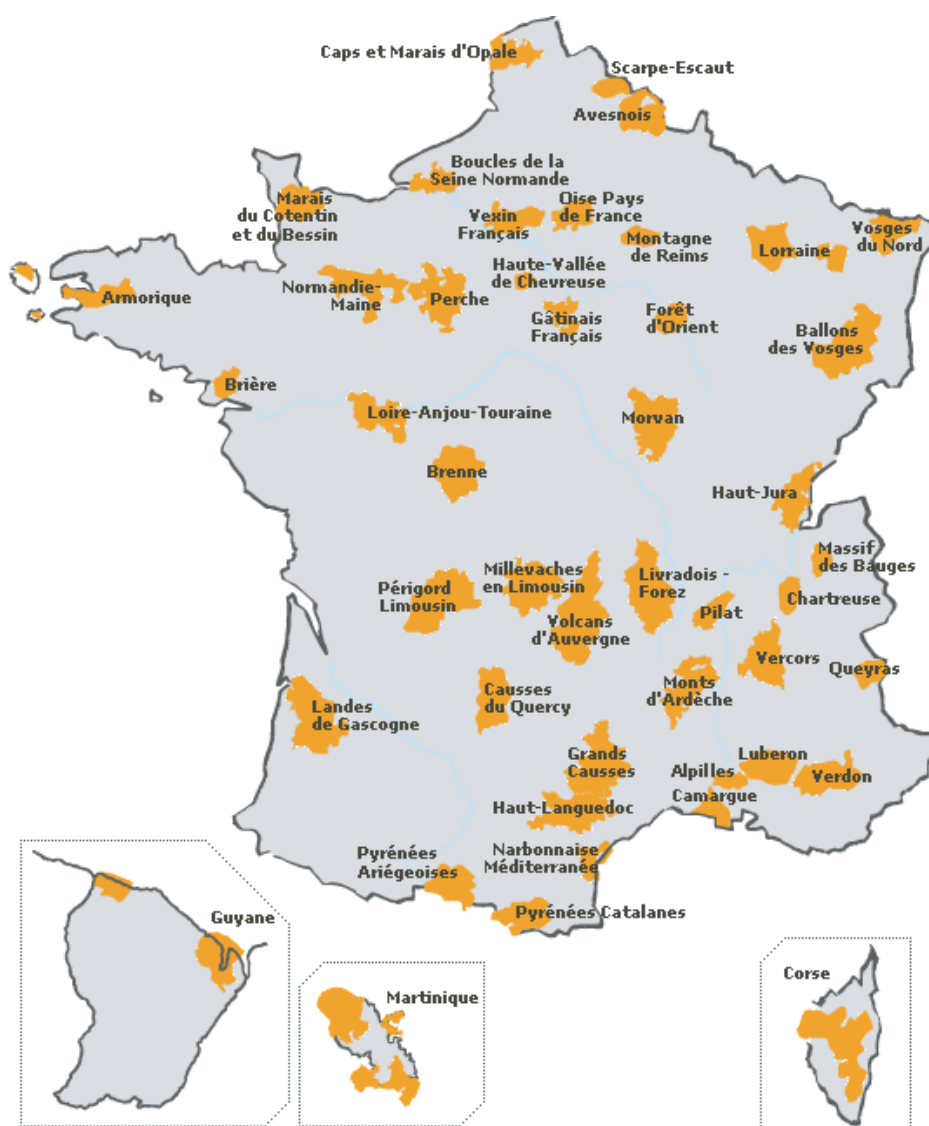
C'est quoi un Parc naturel régional ?

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile car menacé soit par la dévitalisation rurale, soit par une trop forte pression urbaine, soit par une surfréquentation touristique. Il s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la préservation et la valorisation de son patrimoine.

Le territoire d'un Parc naturel régional est classé par décret du Premier Ministre pour une durée de douze ans renouvelable.

Il est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé la charte du Parc.

Il existe actuellement 46 parcs naturels régionaux, qui représentent 13% du territoire français.



Quelles sont ses missions ?

Un Parc naturel régional possède 5 missions inscrites dans les textes de loi :

- protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;

- contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines et contribuer à des programmes de recherche.

Comment agit un Parc naturel régional ?

Pour mener à bien les projets, un Parc naturel régional s'appuie sur les compétences des collectivités, stimule et met en relation les acteurs, initie des actions exemplaires et innovantes, recherche des solutions au bénéfice du territoire et de l'environnement. Le travail qu'il mène a vocation à être diffusé sur d'autres territoires, au niveau national mais aussi international.

Une équipe pluridisciplinaire, chargée de mettre en œuvre la Charte, propose, anime et fait aboutir les actions menées directement par l'organisme de gestion du Parc ou en partenariat. Cette équipe, d'une trentaine de personnes en moyenne, regroupe des compétences de haut niveau en matière d'environnement et de gestion de l'espace, d'aménagement, de développement économique et touristique, d'animation culturelle et de valorisation du patrimoine, d'information et de sensibilisation du public.

C'est quoi une Charte de Parc ? Comment est-elle révisée ?

La Charte d'un Parc naturel régional est le contrat qui concrétise le projet de préservation, de mise en valeur et de développement de son territoire pour 12 ans.

La Charte fixe les objectifs à atteindre, les orientations stratégiques et les mesures à mettre en œuvre. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques. La Charte engage les collectivités du territoire — les communes, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les Département(s) et les Régions concernés — qui l'ont adoptée, ainsi que l'Etat qui l'approuve par décret (voir ces engagements, objectif opérationnel par objectifs opérationnel, dans le projet de Charte 2010-2022 du PNR Livradois-Forez).

Depuis la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite « loi SRU », tout document d'urbanisme (PLU, SCOT, etc.) réalisé sur un territoire de Parc doit être compatible avec sa Charte. Les éléments du projet de Charte du Parc Livradois-Forez qui présentent un caractère d'opposabilité sont encadrés en rouge (voir dans le projet de Charte 2010-2022 du PNR Livradois-Forez les p. 120, 136 et 137).

Au moins trois ans avant la fin de validité de la Charte, une procédure de renouvellement de classement du Parc doit être engagée par les Régions concernées. La révision de la Charte est réalisée par le Parc, après avoir évalué son action et analysé l'évolution de son territoire. Cette procédure vise à définir un nouveau projet de territoire à 12 ans et à solliciter un nouveau décret de classement.

Et en Livradois-Forez, comment s'est passée l'élaboration de la Charte 2010-2022 ?

La Charte du Parc naturel régional Livradois-Forez est un projet au service des habitants et des acteurs locaux qui vivent et œuvrent au quotidien sur ce territoire remarquable. C'est pourquoi les élus du Parc ont souhaité faire de l'élaboration de la nouvelle Charte un véritable temps de dialogue et d'échange avec l'ensemble des forces vives locales ; la large démarche de concertation a été construite dans cet esprit et a duré plus de 2 ans :

- organisation de 6 débats publics thématiques, de décembre 2007 à février 2008 ;
- mise en ligne d'un blog citoyen permettant à chacun de réagir sur des documents de travail (comptes rendus, note d'orientation stratégique, avant-projet de Charte, etc.) ;
- impulsion et accompagnement d'une dizaine d'« ateliers citoyens » créés à l'initiative d'habitants volontaires et ouverts à tous, de mai à juillet 2008 ;

- animation de 2 commissions de travail et de 7 ateliers thématiques réunissant élus et partenaires du Parc, de juillet à décembre 2008 ;
- organisation de 7 réunions de secteurs avec les présidents des EPCI et des Pays, en janvier 2009 ;
- animation de 4 réunions thématiques portant chacune sur un axe du projet de Charte et réunissant l'ensemble des partenaires du Parc.

D'autre part, en raison de l'inscription claire de sa Charte 2010-2022 en faveur du développement durable, le Parc Livradois-Forez souhaite que son projet de territoire soit reconnu « Agenda 21¹ ». Cette reconnaissance sera aussi celle de la qualité de son projet.

Comment est structurée la Charte du PNR Livradois-Forez ?

Comme toute les Chartes de Parc, elle est composée de 3 documents complémentaires, dont l'articulation est assurée par un système de renvois :

- **Le rapport** présente les grandes orientations du projet, définies en fonction des enjeux identifiés. Il est composé de 4 parties :
 - *Un nouveau projet pour le Livradois-Forez* expliquant la philosophie générale du projet ;
 - *Une stratégie d'intervention territorialisée* décrivant la manière dont le syndicat mixte du Parc entend intervenir sur le territoire ;
 - *Des moyens d'agir refondés* décrivant le fonctionnement interne du syndicat mixte ;
 - *Axes stratégiques et objectifs* présentant de manière plus détaillée la stratégie que compte adopter le syndicat mixte sur chacun des thèmes qu'il investira.

La 4^{ème} partie est elle-même divisée en 4 axes thématiques, en 16 objectifs stratégiques et en 42 objectifs opérationnels.

Pour chaque objectif opérationnel est rappelé :

- le constat de départ ;
 - l'objectif poursuivi par le Parc ;
 - les engagements du syndicat mixte. Ils permettent d'appréhender comment compte intervenir le Parc ;
 - les engagements complémentaires pris par les principaux partenaires du Parc (communes, EPCI, conseils régionaux, conseils généraux et Etat). Ils permettent d'assurer la cohérence du projet du Parc ;
 - enfin, les partenariats qu'il est en outre nécessaire de tisser avec les organismes agissant sur le thème en question (chambres consulaires, associations, etc.).
- **Le plan de Parc**, qui est un document cartographique au 1/100 000^{ème} traduisant spatialement les orientations stratégiques du rapport. Les éléments représentés sont listés dans la notice de plan de Parc intégrée dans les annexes.
 - **Les annexes**, en premier desquelles la notice de plan de Parc.

¹ Les Agendas 21 sont des « programmes de développement durable pour le 21^{ème} siècle » élaborés aux échelles locales dans les pays signataires de la *Déclaration de Rio de Janeiro* (un texte proclamé par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement le 12 août 1992). Ils visent à protéger l'environnement, à encourager la production de biens et de services durables et à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

1^{ère} partie : Un nouveau projet pour le Livradois-Forez

Une histoire, de nouveaux enjeux

Vaste région rurale de moyenne montagne, le Parc Livradois-Forez est un des plus grands parcs naturels régionaux de France.

De par ses caractéristiques géographiques et environnementales, il possède une grande variété de milieux naturels : tourbières et lacs tourbeux, landes montagnardes des Hautes-Chaumes du Forez, forêts alluviales, buttes et coteaux secs de Limagne, prairies naturelles de fauche, cours d'eau nombreux, etc.

Territoire traditionnel de polyculture-élevage très densément peuplé au XIX^{ème} siècle, il a été fortement touché par l'exode rural et la déprise agricole du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui, le Livradois-Forez est constitué pour la moitié de sa surface de vastes espaces boisés où cohabitent « futaies jardinées » traditionnelles et plantations récentes. Le développement d'activités industrielles liées à l'eau (textile, cuir, papier, petite métallurgie, coutellerie) dès le XV^{ème} siècle, et leur essor jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, marque fortement ce territoire et constitue une de ses richesses, tant économique que culturelle.

La diversité des éléments patrimoniaux et des paysages du Livradois-Forez raconte cette histoire : vastes massifs forestiers, bâtiments industriels et moulins, hameaux nombreux et dispersés, zones bocagères, etc.

A l'origine du Parc Livradois-Forez : une solidarité territoriale pour un développement au service des habitants

Le Parc a été créé en 1986 en réaction à une déprise économique et sociale que les observateurs et la plupart des habitants jugeaient irréversible. Il est le fruit d'une volonté forte des élus locaux de prendre en main l'avenir du Livradois-Forez et de s'appuyer sur la richesse de ses patrimoines pour lutter de manière solidaire contre le fatalisme du déclin. Le mot d'ordre de la première Charte du Parc était clair : « de l'assistance à l'auto-développement ».

Le Parc a toujours fondé son action sur la détermination des hommes et des femmes à maintenir vivant ce territoire en dynamisant la vie locale et en le faisant mieux connaître.

Le projet du Parc pour 2010-2022 : répondre aux nouveaux enjeux locaux...

Après plus de 20 ans d'existence, la situation du Livradois-Forez a changé. Le regard que portent les habitants sur leur région a évolué. A la résignation s'est peu à peu substitué le « désir » de Livradois-Forez : désir d'y vivre et d'y travailler, désir de le découvrir et d'y retourner, désir de s'y installer et d'y rester. Grâce aux mouvements migratoires favorables sur les franges les plus proches de l'agglomération clermontoise et du val d'Allier, le nombre d'habitants augmente.

Toutefois, dans de nombreux secteurs, la **question démographique demeure préoccupante**, la population étant particulièrement vieillissante. Ainsi, cette tendance à la hausse observée depuis une dizaine d'années pourrait bien à nouveau s'inverser dès 2015 sur la majeure partie du territoire. Seule l'arrivée de nouveaux habitants pourra y remédier.

En outre, les difficultés du secteur industriel, fortement pourvoyeur d'emplois, constituent un défi pour le développement du Livradois-Forez. La **mutation en cours du tissu artisanal et industriel** invite les forces vives locales à penser le développement économique en des termes nouveaux.

C'est **pourquoi le renouvellement de la population par l'accueil d'actifs constitue une priorité** du Parc Livradois-Forez. Il guidera son action pour les 12 prochaines années.

...et faire face aux grands défis du XXI^{ème} siècle

L'avenir du Parc Livradois-Forez est lié à celui de la planète. Répondre à son échelle aux grands défis environnementaux est un enjeu vital pour ses habitants et les générations futures.

Le premier de ces grands défis est celui de l'**érosion de la biodiversité**, c'est-à-dire la diminution du nombre d'espèces végétales et animales, la réduction de la diversité génétique au sein même des espèces, la disparition de certains milieux et la fragmentation des habitats. En Livradois-Forez, cette menace peut être illustrée par l'extinction récente de l'Apollon du Forez, une espèce de papillon endémique des Hautes-Chaumes.

Une autre question majeure est celle du **changement climatique**. Les experts prévoient que l'augmentation des températures moyennes mondiales sera de 1,1^o à 6,4^o entre 1999 et 2099. Chaque année, de nouveaux éléments confirment que les activités humaines sont un facteur essentiel de ce changement.

Enfin, l'autre grand défi du XXI^{ème} siècle, c'est l'**épuiement et la dégradation de certaines ressources**, au premier rang desquelles :

- l'eau, qui sera vraisemblablement au cœur de nouveaux conflits
- les énergies fossiles, qui induiront nécessairement de profondes mutations énergétiques et comportementales.

Le Parc entend anticiper ces grandes mutations dans l'ensemble de son projet d'aménagement et de développement. En la matière, il doit être exemplaire.

4 axes pour une ambition

La Charte affirme la volonté de placer les femmes et les hommes du Livradois-Forez au cœur de son projet², afin que ceux-ci y projettent leur avenir et imaginent ensemble celui de leurs enfants. Ils sont la première ressource de ce territoire.

Pour les 12 prochaines années, l'ambition de sa Charte est **d'inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez, où frugalité se conjugue avec épanouissement.**

« Inventer une autre vie... »

Comment allons-nous vivre demain en Livradois-Forez ? A l'aune des défis locaux et mondiaux à relever, voilà une question enthousiasmante.

De manière volontariste, le Parc désire participer à son échelle à un changement profond de culture et favoriser l'émergence de nouvelles formes de développement, d'aménagement et de modes de vie exemplaires et durables.

C'est pourquoi sa Charte est par essence un projet d'ordre culturel.

« ...respectueuse des patrimoines... »

Un des premiers facteurs de l'attractivité du Livradois-Forez, c'est la richesse de ses patrimoines naturels, culturels et paysagers, tant ordinaires qu'extraordinaires. Ils fondent sa spécificité et son identité. Alors que la banalisation et l'uniformisation guettent de très nombreux territoires, leur qualité n'en est que plus précieuse.

Dans le prolongement du travail qu'il mène depuis sa création, le Parc doit préserver et investir cet héritage d'exception, en vue de le léguer à son tour aux générations futures.

→ **Axe 1 : Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance**

« ...et des ressources du Livradois-Forez,... »

Le Livradois-Forez offre d'évidentes ressources hydrauliques, forestières et agricoles, ainsi que d'autres encore peu exploitées telles que le vent ou le soleil. De surcroît, ses espaces et la qualité de ses patrimoines lui confèrent un réel potentiel touristique. Ces atouts permettent d'envisager de solides perspectives de développement.

Mais attention : ces ressources tendent à devenir l'objet de nouvelles convoitises. Et, si on n'y prend garde, elles seront à l'origine de tensions et de dégradations prévisibles.

Aux habitants et aux acteurs locaux d'en prendre pleinement conscience et d'être à la fois les garants et les premiers bénéficiaires d'une valorisation durable de ces richesses.

→ **Axe 2 : Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants**

« ...où frugalité... »

Si le Parc Livradois-Forez entend faire de sa singularité une force, il est aussi persuadé qu'enjeux locaux et enjeux mondiaux sont étroitement liés. Seule leur prise en compte simultanée garantira la pertinence et la durabilité de son projet.

² Extrait de la *Charte constitutive du Parc naturel régional Livradois-Forez*, Parc naturel régional Livradois-Forez, 1985 : « La Charte rappelle que la première richesse du Livradois-Forez est constituée par ses habitants », p.11

Dù que l'on soit, la baisse de la biodiversité, le changement climatique, la raréfaction des énergies fossiles et des ressources en eau risquent de remettre en cause la cohésion sociale et la qualité de la vie. Face à ces grands défis, chaque territoire et chaque acteur possèdent une part des réponses à apporter.

Faire émerger de nouveaux comportements (produire, habiter, consommer, se déplacer, etc.) plus économes et impactant moins l'environnement est un immense champ à explorer, tant chez les acteurs économiques, les habitants que les collectivités locales.

→ **Axe 3 : Des pratiques plus durables pour une « autre vie »**

« ...se conjugue avec épanouissement. »

Mais au fond, à travers le projet qu'il porte, c'est bien à l'épanouissement individuel et collectif de ses habitants que désire œuvrer le Parc Livradois-Forez. La question du bonheur est ici posée.

Cet épanouissement passe par un investissement plein et entier de leur rôle de citoyen par les habitants du Livradois-Forez, afin qu'ils soient acteurs de leur avenir et de celui de leur territoire. Les valeurs de cette citoyenneté active doivent être celles du développement durable et du respect de l'environnement, celles de la solidarité et de la convivialité, mais aussi celles de la curiosité et de l'ouverture au monde.

→ **Axe 4 : "Citoyen d'ici et du monde" : l'Homme au cœur du projet**

Dans tous ces domaines, le Parc n'entend pas tout faire tout seul. Son rôle est d'anticiper, d'imaginer, d'expérimenter, de diffuser, en un mot d'innover. C'est en faisant de son projet une ambition largement partagée, en veillant à la cohérence des actions menées sur le son territoire, et en fédérant les forces vives qu'il parviendra à faire bouger les lignes.

L'engagement des membres du Syndicat mixte du Parc

L'engagement de chacun des partenaires du Parc naturel régional Livradois-Forez est indispensable à la mise en œuvre de sa Charte. Il donne tout son sens au projet et assure sa cohérence. C'est pourquoi les communes - tout comme les EPCI, les conseils généraux et les conseils régionaux membres du syndicat mixte du Parc -, s'engagent à prendre en compte la singularité du Livradois-Forez dans la mise en œuvre de leurs propres politiques locales, et à mener résolument leurs actions en faveur du développement durable. Ces engagements sont définis objectif opérationnel par objectif opérationnel (voir le projet de Charte 2010-2022 du PNR Livradois-Forez).

Un périmètre de Parc plus cohérent

En 2009, le Parc Livradois-Forez est le 4^{ème} parc naturel régional de France en termes de superficie et le 3^{ème} en nombre de communes, sur les 46 que compte la France.

Malgré une grande diversité paysagère et géographique, l'actuel périmètre possède une cohérence physique et géologique : les communes du Parc sont toutes situées sur les massifs granitiques du Livradois, du Forez et du Velay. A celle-ci s'ajoute une cohérence humaine et politique forgée grâce au travail en commun qu'a suscité le syndicat mixte et à l'identité « Livradois-Forez » qu'il a su créer.

Toutefois, depuis sa création, il ne concernait que la partie auvergnate des monts du Forez, alors même que les Hautes-Chaumes possèdent une indiscutable unité due à leurs patrimoines naturels et paysagers d'exception, ainsi qu'aux pratiques pastorales dont elles sont le support.

Ainsi, le Parc accueille dans sa nouvelle Charte les 9 communes ligériennes mitoyennes des Hautes-Chaumes du Forez : Chalmazel, La Chamba, La Chambonie, Jeansagnière, Lérigneux, Noirétable, Roche, Saint-Bonnet-le-Courreau et Sauvain.

Le territoire proposé au classement du Livradois-Forez en « parc naturel régional » est ainsi composé de 179 communes du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, et chevauche désormais les régions Auvergne et Rhône-Alpes.

2^{ème} partie : Une stratégie d'intervention territorialisée

Les communes et les groupements intercommunaux, appuis indispensables de la mise en œuvre de la Charte du Parc

Les communes constituent le fondement de la légitimité du Parc.

Cependant, depuis la création du Parc en 1986, le paysage institutionnel a été profondément modifié. Au cours des années 1990 et 2000, avec le soutien du syndicat mixte, ont successivement émergé communautés de communes et pays. Ces groupements intercommunaux possèdent une légitimité et des moyens qui leur sont propres.

C'est pourquoi le Parc Livradois-Forez entend renforcer ses partenariats avec les EPCI et les regroupements intercommunautaires des bassins de vie (« pays », territoires de projets). Parce que s'appuyer sur des groupements intercommunaux forts, c'est démultiplier ses capacités à agir et à mettre en œuvre son projet.

Des villes au cœur de la stratégie du Parc

Avec respectivement 12 632, 7 376, 4 735 et 4 632 habitants, les villes de Thiers, d'Ambert, de Courpière et de Billom représentent près de 28% de la population du Parc³. De par leurs fonctions de pôles de services et d'emploi, elles ont une responsabilité particulière vis-à-vis des autres communes du Livradois-Forez. C'est pourquoi les villes doivent partager les ambitions du Parc. Par l'exemplarité des projets qu'elles portent dans les domaines des patrimoines paysager et culturel, du développement économique, de l'urbanisme, des consommations énergétiques, de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable, elles en sont la vitrine.

³ INSEE, Population légale 2006

3^{ème} partie : Des moyens d’agir refondés

Une meilleure prise en compte des EPCI dans les instances décisionnelles du Parc

La grande majorité du territoire est à présent couverte par 24 EPCI. Leurs compétences en font des interlocuteurs et des partenaires incontournables du syndicat mixte. Le PNR Livradois-Forez entend ouvrir son comité et son bureau syndical aux représentants des communautés de communes.

Toutefois, le Parc est soucieux de ne pas rompre les équilibres actuels et de laisser une place centrale aux communes, qui restent les premières collectivités sur lesquelles repose le syndicat mixte.

Un renforcement des outils de concertation

Le Parc souhaite maintenir les instances de concertation existantes qui permettent de diffuser largement son projet et de bien articuler son travail avec celui de ses partenaires :

- l’**Assemblée générale des délégués**, qui regroupe l’ensemble des délégués des communes. Les délégués doivent être la principale courroie de transmission entre le syndicat mixte et les collectivités locales, mais aussi, par leur proximité, les premiers ambassadeurs du Parc auprès de la population ;
- la **Conférence territoriale**, qui regroupe les présidents des groupements intercommunaux du Livradois-Forez ;
- la **Conférence générale des partenaires**, dont le but est d’informer annuellement l’ensemble des organismes partenaires du Parc sur l’état d’avancement de la mise en œuvre de sa Charte ;
- le **Comité des partenaires**, créé en 2008 dans le cadre de la révision de la Charte, qui constitue un lieu de rencontre entre les représentants des principaux financeurs du Parc : Conseils régionaux d’Auvergne et de Rhône-Alpes, Etat, Conseils généraux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire.

D’autre part, le Parc se dotera d’un **Conseil scientifique** composé d’une douzaine de chercheurs et de personnalités qualifiées œuvrant dans les sciences de la vie et de la terre et les sciences humaines. Ce conseil aura pour vocation :

- de faire du Livradois-Forez un territoire d’étude ;
- de favoriser le dialogue entre science et société ;
- de produire des analyses thématiques, d’émettre des avis et de faire des recommandations aux élus ;
- d’apporter son « éclairage » en menant des travaux d’évaluation et de prospective.

Enfin, le Parc soutiendra les **démarches participatives** initiées en 2008, en créant des lieux et des temps de rencontre entre les habitants, les représentants associatifs, les élus et les techniciens du Parc. L’ouverture des commissions de travail du syndicat mixte aux citoyens sera inscrite dans ses statuts.

Des « villes portes » pour une solidarité urbain-rural renforcée

Les relations villes-campagnes ont changé. D’un côté, les habitants des agglomérations proches du parc sont consommateurs de ces espaces de qualité exceptionnelle. D’un autre côté, les habitants du Parc ont des relations quotidiennes avec ces pôles urbains extérieurs, à la fois en tant que bassins d’emplois et en tant que centres de services et d’équipement.

C’est pourquoi le Parc doit renforcer ses relations avec les agglomérations environnantes : Clermont-Ferrand, Vichy, Le Puy-en-Velay, Issoire, Brioude et Montbrison. Le syndicat mixte du Parc proposera à ces « villes-

portes » de travailler de manière partenariale sur les thématiques ayant trait à la valorisation des productions agricoles locales et au développement des circuits courts, au développement d'un tourisme durable, à l'urbanisme et à la maîtrise des pressions périurbaines, à l'éco-mobilité et à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le dispositif d'évaluation de la Charte du Parc

Le Parc souhaite évaluer en continu le résultat des actions conduites et leur impact sur le territoire.

Le dispositif d'évaluation continue proposé permettra :

- **d'informer régulièrement les** collectivités membres du syndicat mixte, à l'Etat et à l'ensemble des partenaires, soucieux de l'efficience de l'action publique territoriale ;
- **d'améliorer en permanence le pilotage de la Charte** en adaptant, et si besoin en réorientant les actions, les moyens financiers et humains, le fonctionnement interne et les modes d'intervention du syndicat mixte ;
- **d'animer la diffusion de l'information** auprès des acteurs locaux et du grand public, sur les actions menées par le syndicat mixte du Parc et sur leurs impacts.

Ainsi, ont été définis 84 indicateurs qui seront alimentés régulièrement, c'est-à-dire 2 par objectif opérationnel :

- un indicateur de résultat, qui rend compte de l'atteinte de l'objectif ;
- un indicateur territorial, qui rend compte de l'évolution objective du territoire du Livradois-Forez.

4^{ème} partie : Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance

Le Livradois-Forez est un territoire écologiquement et culturellement composite et préservé :

- il possède une grande variété de milieux, à l'origine de la richesse de sa biodiversité. Témoinnant de la qualité de ces espaces, une vingtaine de sites possèdent un intérêt européen ;
- il offre à notre regard une grande variété de paysages dont les deux massifs cristallins du Livradois et du Forez et le bassin d'effondrement de la Dore constituent l'ossature ;
- il possède un patrimoine ethnologique original, liant culture agro-pastorale et culture industrielle.

Ces richesses naturelles, paysagères et culturelles forment le « socle patrimonial » du Livradois-Forez et justifient son classement en « parc naturel régional ».

Ce capital génère un sentiment d'appartenance motivant les énergies du Livradois-Forez. Les habitants prennent progressivement conscience des enjeux que recouvrent la baisse de la biodiversité, la banalisation des paysages et la perte de la diversité culturelle. Préserver, valoriser et investir de manière contemporaine ces patrimoines n'apparaît que plus nécessaire.

Objectif stratégique 1.1 : Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Pour 2022, l'ambition du Parc Livradois-Forez n'est pas seulement de maintenir sa biodiversité, mais aussi de la renforcer et diversifier ses habitats naturels. Pour ce faire, il est essentiel que les zones d'intérêt écologique, c'est-à-dire celles qui accueillent les éléments les plus remarquables de son patrimoine naturel, disposent de mesures de protection et de gestion efficaces. Toutefois, cela n'aura de sens que si l'environnement dans lequel s'inscrivent ces zones est de qualité.

Le Parc interviendra à trois niveaux :

1. Premièrement, considérant qu'on en préserve bien ce qu'on connaît bien, il entend améliorer et diffuser ses connaissances sur la biodiversité et travailler plus particulièrement sur les dynamiques écologiques associées ;
2. Deuxièmement, il entend prolonger le travail qu'il mène depuis sa création et œuvrer de manière offensive pour que les zones d'intérêt écologique et les espèces remarquables du Livradois-Forez disposent de mesures de protection et de gestion adéquates ;
3. Enfin, il souhaite investir un nouveau champ en sensibilisant les acteurs locaux et la population à la richesse de la nature quotidienne et en les accompagnant pour qu'ils la protègent. L'intérêt est la fois social, une nature quotidienne préservée étant un facteur d'attractivité et d'épanouissement, mais aussi environnemental, car la « fonctionnalité des cœurs de nature » ne sera assurée que si les milieux environnant et les réseaux écologiques associés sont de qualité.

Objectif stratégique 1.2 : Construire les paysages de demain

La qualité et la diversité des paysages est l'une des principales spécificités du Livradois-Forez, et un de ses principaux facteurs d'attractivité. Compte tenu de leur richesse, mais aussi des risques de banalisation qu'ils encourent, le Parc Livradois-Forez a pour volonté de bâtir une politique paysagère ambitieuse visant à construire de manière collective les paysages de demain.

Le Parc interviendra à trois niveaux :

1. Premièrement, une stratégie cohérente sur le paysage ne sera utile que si elle s'appuie sur le regard des habitants et sur la diffusion d'une « culture paysagère » commune. C'est pourquoi le Parc entend développer des outils d'animation visant à sensibiliser les habitants et les acteurs locaux aux enjeux paysagers, en particulier par l'expérience de terrain ;
2. Deuxièmement, il souhaite lutter contre les deux principaux risques de dégradation des paysages du Livradois-Forez : la fermeture par reboisement sur les secteurs les plus isolés du territoire et la banalisation des espaces sur les zones soumises à de fortes pressions résidentielles. Le Parc entend inciter les acteurs locaux à en tenir compte dans leurs projets de planification, d'urbanisme et d'aménagement ;
3. Enfin, il entend agir de manière particulièrement volontariste sur les sites et les espaces paysagers les plus remarquables du Livradois-Forez, en aidant les acteurs locaux à définir des stratégies locales dédiées aux paysages et à être particulièrement attentifs aux aménagements envisagés.

Objectif stratégique 1.3 : Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui

Le Livradois-Forez offre de nombreux témoignages de sa richesse culturelle, tant matérielle qu'immatérielle. Chaque lieu atteste de la présence de l'Homme, qui façonne ces montagnes depuis des millénaires. Souhaitant éviter toute muséification et tout regard passéiste, le Parc entend valoriser les éléments patrimoniaux constitutifs de son identité dans une perspective dynamique liant histoire et création, afin de nourrir en permanence ce qui fait sa singularité et son attractivité.

Le Parc interviendra sur deux aspects :

1. Premièrement, dans le prolongement du travail qu'il a d'ores et déjà mené sur les jasseries des Hautes-Chaumes du Forez ou les moulins à papier de la vallée de la Dore, il souhaite valoriser les éléments bâtis les plus remarquables. Il entend pour ce faire privilégier une approche thématique dont les connaissances acquises seront mises au service des autres objectifs de la Charte ;
2. Deuxièmement, il désire mettre l'accent sur les patrimoines immatériels sur lesquels le bilan de son action est aujourd'hui inégal. L'enjeu est bien plus de l'ordre du réinvestissement contemporain de ses héritages littéraires, linguistiques, musicaux et oraux, que de l'ordre de la sauvegarde.

Axe 2 : Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants

Après une longue période d'abandon des campagnes, d'exode rural, de déprise agricole, d'extension forestière, succède une période de nécessaire anticipation et de régulation des pressions s'exerçant sur le territoire.

S'affirmer comme « territoire de ressources » :

- c'est d'abord valoriser au mieux les ressources et veiller à ce que leur valeur ajoutée soit au service du territoire lui-même ;
- c'est aussi anticiper les conflits d'usages qui ne manqueront pas d'apparaître, en ayant une vision transversale des enjeux et en veillant au respect de l'intérêt général ;
- c'est enfin préserver ces ressources pour les générations futures.

Objectif stratégique 2.1 : Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

L'augmentation des usages de l'eau rend cette ressource vulnérable, tant en qualité qu'en quantité. Or la disponibilité de la ressource en eau conditionne toutes les activités humaines. En tant que tête de bassin versant de la Loire, le Parc Livradois-Forez souhaite préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire, afin d'aboutir à terme à un bon état général de ses masses d'eau tout en répondant en priorité aux usages d'intérêt général.

Le Parc interviendra sur trois aspects :

1. Premièrement, il entend améliorer la gestion quantitative de l'eau. Cette ressource indispensable à la vie, doit être utilisée avec attention et ne pas faire l'objet de prélèvements excessifs ;
2. Deuxièmement, il entend accroître la qualité physico-chimique de la ressource en eau, en réduisant sensiblement les sources de pollution d'origine industrielle, agricole et domestique ;
3. Enfin, la morphologie des milieux aquatiques et des cours d'eau étant elle aussi déterminante pour la qualité de la ressource en eau, il souhaite la préserver au mieux, voire la restaurer quand cela s'avère nécessaire.

Dans ces trois domaines, le Parc concentrera principalement ses efforts sur le bassin versant de la Dore. Après l'élaboration du *Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Dore*, il en coordonnera la mise en œuvre.

Objectif stratégique 2.2 : Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

En raison de l'accroissement des besoins en bois dans les secteurs de la construction et de l'énergie, le Livradois-Forez a une véritable carte à jouer pour la valorisation de ses ressources forestières. L'arrivée à maturité de nombreuses plantations vient à point nommé. Le Parc Livradois-Forez entend aujourd'hui prolonger le travail qu'il mène depuis des années. Le but : favoriser le développement d'une filière bois solide économiquement, génératrice d'emplois et respectueuse de l'environnement, depuis les pratiques sylvicoles jusqu'à la transformation et la valorisation du bois.

Le Parc interviendra à trois niveaux :

1. Premièrement, il entend favoriser l'amélioration de la qualité des boisements du Livradois-Forez, en sensibilisant les gestionnaires à l'adoption de méthodes sylvicoles adaptées, tant dans l'entretien que la régénération des boisements ;
2. Deuxièmement, il désire accroître l'exploitation durable des forêts, en expérimentant et en diffusant des méthodes impactant peu les milieux naturels ;
3. Enfin, le Parc souhaite encourager la valorisation locale des produits issus de la forêt, et plus particulièrement la seconde transformation, en accompagnant les professionnels dans le développement de leurs débouchés et en accroissant ainsi la valeur ajoutée produite localement.

Objectif stratégique 2.3 : Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

L'agriculture connaît depuis plusieurs décennies des logiques d'intensification et de concentration nourries par les départs à la retraite, mais aussi par les exigences de l'industrie agro-alimentaire. L'ensemble du secteur risque de subir de plein fouet les évolutions de la Politique agricole commune. Convaincu que l'agriculture est un secteur d'avenir pour le Livradois-Forez, le Parc a pour volonté d'encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources.

Le Parc interviendra à trois niveaux :

1. Premièrement, persuadé que les activités agricoles les plus solides seront à terme les moins dépendantes des intrants et des politiques agricoles et énergétiques, il souhaite travailler avec les acteurs du secteur afin de favoriser l'autonomie des exploitations qui va de pair avec le développement d'une agriculture saine, respectueuse de l'environnement et des paysages ;
2. Deuxièmement, toujours dans le but de réduire la dépendance des exploitations, il entend soutenir la mise en place de circuits courts de commercialisation. Car vendre localement, c'est maîtriser l'écoulement de sa production ; c'est aussi le meilleur moyen de favoriser les rencontres entre producteurs et consommateurs, et de rétablir la confiance ;
3. Enfin, ayant conscience des difficultés croissantes que rencontrent les agriculteurs souhaitant reprendre ou créer une exploitation, mais aussi de la déprise agricole toujours en cours sur certains secteurs du Livradois-Forez, il désire agir de manière volontariste en faveur de l'installation de nouveaux actifs agricoles.

Objectif stratégique 2.4 : Développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres

La qualité des patrimoines naturels, culturels et paysagers du Livradois-Forez constitue un socle solide pour favoriser des pratiques touristiques durables. Le Parc a pour volonté de développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres, c'est-à-dire un type de tourisme qui réponde aux enjeux économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance que recouvre cette activité.

Le Parc interviendra à trois niveaux :

1. Premièrement, persuadé de l'atout que représente l'image « parc naturel » et de la nécessité de mieux coordonner le travail de tous les acteurs du tourisme pour renforcer la lisibilité de la destination Livradois-Forez, il souhaite animer une stratégie touristique claire, s'appuyant sur la notoriété de quelques sites majeurs et sur une organisation touristique efficace ;
2. Deuxièmement, il désire soutenir et renforcer une offre touristique territorialisée, c'est-à-dire s'appuyant sur les richesses et les singularités naturelles, culturelles et humaines qu'offre le Livradois-Forez ;
3. Enfin, considérant que dans un parc naturel régional, l'activité touristique doit se distinguer par la qualité et la durabilité des prestations proposées, il entend accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers afin qu'ils adoptent des pratiques plus responsables.

Objectif stratégique 2.5 : Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Dans un contexte de nécessaire réduction de la consommation énergétique et de développement des énergies renouvelables, les sources d'énergie éoliennes, solaires, géothermiques, hydrauliques et de biomasse sont de plus en plus convoitées. Toutefois, leur exploitation ne doit pas se faire aux dépens des milieux naturels et des paysages. Si la priorité est de travailler sur la réduction de la consommation et l'accroissement de l'efficacité énergétique, le Parc souhaite aussi agir de manière volontariste afin de valoriser ses ressources en énergies renouvelables. Il s'est engagé à ce qu'elles représentent l'équivalent de 20 % des besoins énergétiques locaux d'ici 2020.

Le Parc interviendra sur deux domaines :

1. En parallèle du renforcement de la filière bois qu'il entend encourager, il souhaite œuvrer au développement du bois énergie. La forêt couvrant plus de 50% de la surface du Livradois-Forez, c'est sans conteste la ressource énergétique locale la plus abondante ;
2. Toutefois, persuadé qu'il n'existe pas de réponse unique aux défis énergétiques contemporains et que c'est au contraire vers la diversification des ressources énergétiques qu'il faut tendre, il entend développer la production et le recours aux autres énergies renouvelables telles que l'éolien ou le solaire.

Axe 3 : Des pratiques plus durables pour une « autre vie »

L'histoire du Livradois-Forez témoigne de la capacité de ses habitants à inventer et à s'adapter en permanence aux évolutions de leur temps. Aujourd'hui, une « autre vie » plus frugale doit être imaginée. Le Parc aspire à proposer et expérimenter de nouvelles pratiques durables et solidaires, qui soient non pas subies, mais désirées et investies positivement par les entreprises, les habitants et les collectivités locales.

Objectif stratégique 3.1 : Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Les entreprises sont essentielles pour le dynamisme du Livradois-Forez, ne serait-ce que par les emplois qu'elles génèrent. Alors que le tissu économique local est en profonde mutation, les modes de production doivent évoluer. Pour produire autrement, le Parc entend accompagner les organismes compétents et les acteurs locaux dans l'amélioration des performances environnementales et sociales des entreprises, condition de leur compétitivité pour l'avenir.

Le Parc interviendra sur deux aspects :

1. Premièrement, en étroite collaboration avec les chambres consulaires et les collectivités locales, il souhaite encourager et valoriser les établissements du Livradois-Forez et les secteurs d'activité ayant adapté leurs modes de production et leurs produits, et également favoriser la création et la reprise d'entreprises responsables pour accroître l'attractivité économique du territoire ;
2. Deuxièmement, au regard des enjeux environnementaux dans le secteur du bâtiment, des emplois qu'il représente, mais aussi des difficultés de transmission qu'affrontent ses entreprises, il entend accompagner sa mutation pour que l'éco-construction devienne une nouvelle filière d'activité, en travaillant sur le renforcement de la demande, mais aussi sur l'adaptation de l'offre.

Objectif stratégique 3.2 : Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

L'urbanisme a un impact majeur sur l'environnement : artificialisation des sols, modification des paysages, accroissement des déplacements et des réseaux, etc. Pour habiter autrement, le Parc souhaite encourager la conception d'un urbanisme de qualité, plus économe en espace et en énergie, tenant compte de l'environnement, des paysages et de l'architecture locale.

Le Parc interviendra sur trois aspects :

1. Premièrement, il entend inciter et accompagner les collectivités locales à se doter de documents d'urbanisme et de planification ambitieux, adaptés aux enjeux locaux et traduisant bien leur projet de territoire ;
2. Deuxièmement, persuadé de la force de l'exemple, il désire encourager et promouvoir les opérations d'aménagement et d'urbanisme de qualité, tant en termes d'architecture, de paysage que de performance énergétique ;
3. Enfin, il ambitionne de créer un nouvel outil d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin que les collectivités locales et leurs groupements disposent des moyens d'ingénierie nécessaires pour mener à bien leurs projets.

Objectif stratégique 3.3 : Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Le transport est un des principaux secteurs de consommation d'énergie. Cela est d'autant plus vrai sur un territoire comme le Livradois-Forez, très vaste, aux densités de population faibles et à l'habitat extrêmement dispersé. Pour se déplacer autrement, le Parc doit encourager le recours à des modes de transports alternatifs, tant pour les marchandises que pour les personnes, qui soient moins polluants, moins consommateurs en énergies fossiles et plus équitables pour les habitants en tout point du territoire.

Le Parc interviendra sur deux aspects :

1. Premièrement, en parallèle de sa valorisation touristique, il souhaite fédérer les forces vives du territoire autour du réaménagement de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles/Darsac et du développement du fret. Il compte renforcer son rôle de « colonne vertébrale » du Livradois-Forez ;
2. Deuxièmement, le Parc entend encourager le développement d'autres modes de déplacements et une meilleure articulation entre les différentes offres, afin d'accroître l'intermodalité.

Objectif stratégique 3.4 : Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

L'énergie est devenue une préoccupation majeure des politiques publiques. Compte tenu de la raréfaction annoncée des énergies fossiles et de leur responsabilité dans le changement climatique, il est primordial d'accroître les performances énergétiques des équipements et d'adopter des comportements plus économes. Persuadé que l'on peut apporter des réponses locales à des enjeux énergétiques d'ordre mondial sans renoncer à un mode de vie de qualité, le Parc Livradois-Forez souhaite développer une véritable politique visant à tendre vers l'objectif des « 3x20 »⁴, et à diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique d'ici 2050.

Le Parc interviendra à deux niveaux :

1. Premièrement, il souhaite accompagner les collectivités locales dans la réduction de leurs consommations énergétiques, parce qu'agissant sur un territoire exceptionnel, elles se doivent d'être exemplaires, mais aussi parce qu'elles sont de grosses consommatrices, tant par la gestion de leur patrimoine que par l'exercice de leurs compétences ;
2. Deuxièmement, compte tenu du potentiel que recouvre l'habitat en matière de performance énergétique, le Parc doit encourager et conseiller les habitants et les collectivités afin d'accroître l'efficacité thermique des logements du Livradois-Forez.

Objectif stratégique 3.5 : Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement

Si le Parc entend œuvrer pour que les entreprises et les habitants du Livradois-Forez adoptent de nouvelles pratiques, les collectivités signataires de la Charte se doivent d'être le moteur de ces changements. Il ambitionne qu'ensemble, les collectivités et leurs groupements soient exemplaires dans leurs pratiques de gestionnaires, de prescripteurs et de maîtres d'ouvrage (cantines scolaires, énergie, bâtiments publics, éclairage public, transports, urbanisme, espaces publics, etc.).

Le Parc interviendra de deux manières :

1. Premièrement, il conseillera les communes et leurs groupements souhaitant adopter des méthodes ou investir dans des équipements innovants. Il se fera le relais des expériences les plus réussies afin qu'elles se généralisent ;

⁴ Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre, accroître de 20% l'efficacité énergétique et atteindre 20% des consommations en énergie renouvelable, le tout d'ici 2020

2. Deuxièmement, portant lui-même un projet de développement durable, il encouragera les collectivités locales à s'inscrire dans une démarche de progrès plus globale concernant une partie ou la totalité de leurs champs de compétences et d'intervention (plans climat territoriaux, Agendas 21, etc.).

Axe 4 : « Citoyen d'ici et du monde » : l'Homme au cœur du projet

A travers le projet qu'il porte, c'est bien à l'épanouissement individuel et collectif de ses habitants que désire œuvrer le Parc Livradois-Forez. La question du bonheur est ici posée.

Cet épanouissement passe par un investissement plein et entier de leur rôle de citoyen par les habitants du Livradois-Forez, afin qu'ils soient acteurs de leur avenir et de celui de leur territoire. Les valeurs de cette citoyenneté active doivent être celles du développement durable et du respect de l'environnement, celles de la solidarité et de la convivialité, mais aussi celles de la curiosité et de l'ouverture au monde.

Objectif stratégique 4.1 : Activer le passage des idées aux actes

Le Parc sera force de proposition et d'expérimentation dans les domaines de la sensibilisation et de la médiation à l'environnement et au développement durable. L'objectif est que chacun prenne conscience de ses possibilités d'œuvrer pour faire bouger les lignes. Il souhaite pour ce faire « oser l'inattendu » en montrant, en mobilisant, en animant, en agissant, en valorisant et en communiquant auprès du grand public. Il mise ainsi sur la force de l'exemple pour diffuser une culture écocitoyenne.

Le Parc interviendra sur trois aspects :

1. Premièrement, il entend prolonger son travail de sensibilisation du grand public à l'environnement et au développement durable, en diffusant largement les connaissances acquises sur le territoire, en suscitant les débats et les échanges, et au-delà en expérimentant des démarches moins conventionnelles, tant par les publics visés que par les méthodes mises en œuvre.
2. Deuxièmement, afin de toucher les citoyens de demain et ainsi préparer l'avenir, il renforcera ses initiatives auprès du jeune public et accompagnera toutes les démarches allant dans ce sens.
3. Enfin, considérant que les habitants sont la principale ressource du Livradois-Forez et que son projet n'aura de sens que s'il est soutenu par tous, il désire travailler étroitement avec l'ensemble des citoyens désireux de participer activement à la mise en œuvre de la Charte et des actions qui en découlent.

Objectif stratégique 4.2 : Agir pour plus de solidarité

Etre citoyen, c'est avoir le souci des autres. Le Parc souhaite contribuer à renforcer la cohésion sociale, et à agir pour plus de solidarité, en direction des personnes les plus fragiles mais aussi entre générations, entre anciens et nouveaux habitants, et entre territoires. Car c'est aussi à cela que se mesure la qualité de vie sur un territoire, facteur indispensable pour favoriser le renouvellement de la population.

Le Parc interviendra sur trois aspects :

1. Premièrement, il entend encourager et accompagner les collectivités locales dans leurs démarches afin d'optimiser l'offre de services sur tout le territoire et conforter le rôle des bourgs centres.
2. Deuxièmement, alors que la population du territoire est vieillissante et que nombre de personnes âgées sont menacées par l'isolement, le Parc souhaite compléter sa politique d'accueil de nouvelles familles en soutenant les démarches visant à accroître les solidarités entre les générations.
3. Enfin, le Parc entend renforcer ses liens de coopération avec d'autres territoires, le Livradois-Forez ayant sans nul doute à apprendre des autres, mais aussi à leur offrir.

Objectif stratégique 4.3 : S'ouvrir aux autres et au monde par la culture

Etre « citoyen d'ici et du monde », c'est être curieux et se sentir proche des autres cultures, tout en connaissant et en étant fier de ce que l'on est. Le Parc doit faire du dialogue interculturel un facteur d'enrichissement et de changement, et non un facteur d'uniformisation. Il s'agit de nouer dans le cœur des habitants du Livradois-Forez le désir d'autres horizons, d'autres modes de vie, d'autres cultures : production artistique, savoir-faire, patrimoines, culture scientifique et technique.

Il interviendra à trois niveaux :

1. Premièrement, il compte prolonger le travail qu'il mène depuis sa création en renforçant les réseaux culturels de son territoire et en accompagnant leur professionnalisation ;
2. Deuxièmement, afin que la culture soit une composante à part entière des politiques des collectivités locales, il souhaite accompagner les communautés de communes dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques de développement culturel, en cohérence avec leur territoire et avec leurs autres projets de développement ;
3. Enfin, le Parc entend investir pleinement sa mission d'expérimentation en imaginant et en encourageant la mise en place de projets culturels innovants en lien avec les thématiques propres au Livradois-Forez.